

La LDH soutient :

Wolf and Sheep, de Shahrbanoo Sada

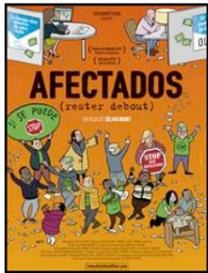
Sortie le 30 novembre



Ce film montre la vie des montagnards afghans, telle que la réalisatrice, qui a 26 ans, et l'un de ses amis l'ont vécue dans leur enfance. Il ne s'agit aucunement d'un film politique. Mais il donne à voir une société vivant aujourd'hui quasiment à l'âge médiéval, avec ses croyances et ses faïms, sans beaucoup de religion, sans école ni médecins. Mais où se rencontrent aussi l'humanité et l'intelligence.

Shahrbanoo Sadat montre avec délicatesse, sans le juger, le monde de cette enfance qu'elle a eu la chance de pouvoir quitter pour aller étudier et faire du cinéma. Elle en montre aussi la faiblesse face aux inventions du monde moderne comme les kalachnikovs.

Afectados (Rester debout), de Silvia Munt



Frappée de plein fouet par la crise économique de 2008, l'Espagne a vu son taux de chômage frôler les 27 % en 2012.

En donnant la parole longuement et avec respect à ceux qui endurent dans leur chair et leurs émotions les multiples violences provoquées par les soubresauts d'un capitalisme en phase d'échouage, en montrant leurs souffrances, leurs batailles, leurs défaites et leurs victoires, le film produit un témoignage intime sur la situation sociale en Espagne.

Les Pépites, de Xavier de Lauzanne



Ce pourrait être la simple illustration d'une belle action humanitaire, l'histoire de l'association Pour un sourire d'enfant, mais dans Les pépites on trouve beaucoup plus que cela. Si l'on peut être gêné parfois par l'insistance du réalisateur à faire dire par les enfants (sur les images d'archives) leur histoire familiale, les sévices subis, cela permet de comprendre que la dictature épouvantable des khmers rouges n'a pas laissé seulement ce pays exsangue, il a aussi entraîné une perte des repères moraux qui sont pour beaucoup dans la maltraitance de ces enfants.

Mais il faut vraiment voir le bonheur d'apprendre de ces enfants, le sourire de chacun d'eux lorsqu'il reçoit son « paquetage » (cahiers, livres, stylos, uniforme) signifiant qu'il est admis à l'école pour comprendre combien l'accès à l'éducation est un besoin vital.

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse:

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>.



L'émission du 4 novembre a été préparée par Paris Centre : « Les personnes sans domicile fixe et les droits de l'Homme ». Le président de la section, Robert Simon, animera l'émission avec Aurore Mazières qui soutient l'action de la section Paris Centre sur ce domaine.

La sociale, de Gilles Perret



Notre section est partie prenante de la projection-débat du documentaire « La sociale », de Gilles Perret, le dimanche 20 novembre, à 17h 10, à l'Espace Saint-Michel (7 place Saint-Michel, 5^e), avec Philippe Laville, co-responsable du groupe « santé, bioéthique » de la LDH, et un membre de l'équipe du film.

PROCHAINE REUNION DE SECTION JEUDI 8 DECEMBRE

La montée des nationalismes Avec René Monzat,
Journaliste, il a été un des animateurs du mouvement **Ras l'Front**.

à 20 h à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

RESF

Permanences:

tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 16h à 18h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com

Groupe Etudiants:

contact :

Hadrien : hadrien-12@live.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :

Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement :

marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Germaine Grinspan - saxifrage5@orange.fr

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-Mathieu Meunier
julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9^e étage dans le centre PMF, 90, rue de Tolbiac, 75013.
rufparis1@gmx.fr

Actualités

de la section Paris 5^{ème} - 13^{ème}



n° 62 - novembre 2016

Un message de Malik Salemkour :

Cher-e-s ami-e-s,

Le Comité central d'octobre a décidé de la création du groupe de travail spécifique sur la thématique des « Roms » et m'en a confié la responsabilité, étant engagé de longue date sur le sujet et cofondateur du collectif Romeurope.

Afin de faire le vivre, une liste de diffusion dédiée, à la fois d'information et de discussion, est créée : gt.roms@ldh-france.org.

J'invite donc toutes celles et tous ceux intéressés et/ou impliqués sur ce sujet à vous y inscrire en adressant un mail à communication@ldh-france.org.

Il s'agira notamment de préparer ensemble les réunions du collectif Romeurope, où je siège comme représentant de la LDH. Cela pourra permettre aussi d'approfondir nos réflexions propres et de proposer à chaque fois que nécessaire au Bureau national des positions nationales de la LDH au vu de l'actualité. Ce pourrait être aussi un lieu de coordination, d'échanges d'expériences avec toutes les sections engagées auprès de familles roms, notamment dans des collectifs ou comités de soutien locaux.

A nous donc d'utiliser ce moyen de communication pour faire fructifier une action collective concertée.

Je suis dès lors à votre disposition.

Amitiés,

Malik Salemkour

Bilan de l'action de la permanence juridique par Jules-Mathieu Meunier

Ce compte-rendu comporte deux temps : un état des lieux de l'activité de la permanence juridique au travers d'une série d'indicateurs de fréquentation (1) et un point sur l'évolution de la composition du groupe de personnes assurant la permanence juridique (2).

1. Bilan de l'action de la permanence pour les 8 premiers mois de l'année 2016 (période du 23 janvier au 27 août 2016)

Nombre de consultations : 104 au cours de 28 permanences.

Soit une moyenne de 3,7 visites par permanence, ce qui marque une diminution sensible par rapport à la fréquentation moyenne enregistrée en 2015 (4,7 visites par permanence) : - 21 %.

Il nous est difficile d'expliquer cette baisse de fréquentation, qui paradoxalement coïncide avec la mise en œuvre au printemps d'une nouvelle campagne d'affichage dans les foyers de travailleurs migrants implantés dans le 13^e arrondissement.

Tout juste pouvons-nous souligner le caractère étonnamment instable de la fréquentation pendant le premier semestre 2016, période pendant laquelle le taux de fréquentation a connu des pics élevés (jusqu'à 8-9 visites par permanence fin mars-début avril) avant de tomber pendant plusieurs semaines à un niveau très bas (succession de permanences à 1 ou 2 visites en avril-mai).

Personne déjà venue :

Oui : 50 (48 %) - Non : 54 (52 %)

La proportion de personnes dont c'est la première visite a connu une légère baisse par rapport à l'année 2015.

Nationalités des visiteurs

- Mali : 29 visites (28 % du total des visites)
- Côte d'Ivoire : 21 visites (20 %)
- Sénégal : 14 visites (13 %)
- Cameroun : 7
- Tunisie, Algérie : 5
- Chine : 4
- Maroc : 2
- Brésil, Royaume-Uni, Japon, Guinée Conakry, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Ukraine, Serbie Monténégro, Laos, Comores, Turquie, République centrafricaine, Madagascar, Congo Brazzaville, Roumanie, Salvador : 1

Soit une stabilité de la part des visiteurs issus d'un pays africain : 87 % des visites. Avec toujours une surreprésentation des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne (plus de 3 visiteurs sur 4) et de trois pays en particulier – Mali, Côte d'Ivoire et Sénégal – qui à eux seuls fournissent 62 % des visites en 2016 (proportion en nette augmentation).

Motifs des visites

- Titre de séjour/régularisation (salarié, VPF, étudiant, santé) : 47 visites (soit 45 % des visites pendant la période considérée)
- Changement de statut : 10
- Informations nouvel arrivant : 6
- Regroupement familial : 4
- Nationalité : 13
- OQTF : 4
- Urgence/santé/hébergement : 8
- Démarches administratives/consommation : 6
- Mineur isolé : 1
- Asile : 1
- Autres : 2

Informé, conseiller et accompagner les personnes dans leurs démarches pour l'obtention d'un titre de séjour demeure assurément le cœur de métier de la permanence juridique. A noter à ce sujet que le travail constitue le motif le plus fréquemment invoqué par les personnes pour obtenir la régularisation de leur situation (proportion en hausse). Les problèmes d'hébergement ou d'accès aux soins comptent également parmi les motifs qui se sont accrus en proportion dans les visites reçues par les permanences en 2016. A contrario, la proportion des visites liées à une demande d'asile a singulièrement diminué par rapport à 2015. Conjuguée aux résultats exposés plus haut – la diminution du taux de fréquentation de la permanence juridique, la nette sur-représentation de personnes issues

de pays caractérisés par l'ancienneté des flux migratoires vers la France – la quasi-absence des demandeurs d'asile parmi les visiteurs de la permanence confirme l'idée que l'activité de celle-ci n'a pas été impactée en 2016 par la « crise migratoire » qui s'est imposée dans l'espace public parisien depuis l'été 2015. Cette indifférence relative s'explique par le profil du public-type de la permanence (généralement des hommes isolés présents en France depuis plusieurs années et vivant dans des foyers) ainsi que par l'existence de dispositifs d'accompagnement *ad hoc* dus à l'intervention d'associations spécialisées dans le droit d'asile et à celle des collectifs de soutien qui se sont constitués depuis plus d'un an autour des campements parisiens.

2. L'évolution de la composition de l'équipe assurant la permanence juridique

La rentrée 2016 a été marquée par trois départs de membres de la permanence. Essentiellement motivés par des enjeux d'intégration professionnelle (prise de poste en France ou à l'étranger), ces départs plaçaient la permanence juridique dans une situation où elle risquait de ne plus pouvoir être assurée dans de bonnes conditions. Afin de réagir à cette situation, un appel a été lancé début octobre sur une page facebook fréquentée par les élèves avocats. L'initiative a porté ses fruits puisque nous avons été contactés en quelques jours par plus d'une dizaine de candidats désireux de rejoindre l'équipe. Sous réserve de notre capacité à intégrer effectivement ces nouveaux membres, il semble que la pérennité de l'activité de la permanence juridique soit assurée pour l'année universitaire 2016-2017.

Cet épisode permet de faire émerger deux constats. D'une part, tout indique que la permanence juridique est en train d'évoluer vers un modèle dans lequel le turn-over de ses membres est important (une fois diplômés certains membres arrêtent la permanence parce qu'ils prennent un emploi ou quittent Paris) et où il nous faudra intégrer de nouveaux membres chaque année afin de compenser les départs. Cette évolution renvoie à l'évolution des ressorts de l'action militante dans nos sociétés – entre engagement politique au sens classique du terme et volonté de compléter sa formation et d'étoffer son CV au moyen d'une expérience associative. Elle ne semble pas problématique à condition toutefois que certaines conditions soient réunies, et notamment que des « anciens » restent actifs au sein de la permanence afin d'assurer la continuité de l'action.

D'autre part, cet épisode révèle l'importance du vivier représenté par l'école de formation du barreau de Paris pour peu que l'on sache mobiliser les outils de communication permettant d'atteindre les personnes. Ce vivier dépassant de loin les besoins de recrutement de la permanence juridique de la section 5/13 (nous avons été contraints de supprimer l'appel sur facebook passé une dizaine de jours), il pourrait être opportun d'amorcer une réflexion à l'échelle parisienne afin de mutualiser cette ressource potentiellement bénéfique au fonctionnement d'autres permanences juridiques, au sein de la LDH ou d'entités assurant des activités comparables (à l'image de RESF par exemple).

France-Noëlle Pellecer était à La Rochelle où se déroulait une Académie Civique Européenne:

Dans une ambiance très conviviale et ouverte, ces journées européennes de la Rochelle ont permis à des militants venus de Serbie de Pologne, d'Ecosse d'Allemagne, d'Espagne d'Italie, de France de se rencontrer.

La question politique européenne des migrations, le risque de désintégration de la démocratie étaient au centre des sujets.

Comment faire converger les mobilisations citoyennes ?

Les prises de parole des différents représentants d'associations déjà bien connues et que vous pouvez retrouver sur le programme de ses journées (Solidar Arci BBE AEGEE, Euromade..) exprimaient la complexité des situations en Europe pour mobiliser les esprits. Les ateliers au choix ont permis de partager des expériences concrètes, stimuler les contributions des associations citoyennes et de mieux se connaître.

Marianne Wolff a assisté à la commémoration de la Nuit de cristal :

Le 9 novembre, l'association « Memorial 98 » appelait à un rassemblement devant le gymnase Japy, lieu parisien de parage des Juifs par la police française en 1942, pour commémorer la « Nuit de Cristal » du 9 novembre 1938. La LDH s'y est associée.

Cette nuit-là, les nazis organisèrent en Allemagne et



Autriche le saccage de milliers de commerces tenus par des Juifs, ainsi que la destruction de centaines de lieux de cultes, anticipant les expulsions, la chasse aux Juifs, et le génocide des années suivantes dans toute l'Europe. Comme l'indique son site (<http://www.memorial98.org/>): l'association MEMORIAL98, qui combat contre le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme a été créée en janvier 1998, lors du centenaire de l'affaire Dreyfus. elle est présidée par Albert Herszkowicz.

Une trentaine de personnes étaient présentes, dont Gilles Manceron qui a pris la parole au nom de la LDH. Etaient également représentés l'association VAN (Vigilance arménienne contre le négationnisme), Ikuba France, pour la mémoire du génocide rwandais, et le mouvement du christianisme social.

Seta Papazian, qui représentait l'association VAN, a conclu sa prise de parole sur un rappel à l'actualité qui me semble important : « Je souhaite aussi attirer votre attention sur la répression terrible qui s'abat depuis juillet 2015 sur les Kurdes de Turquie, avec des villes comme Diyarbakir et Cizre qui ont été bombardées et dévastées sans que cela n'émeuve nos représentants, plus inquiets de préserver le "deal" honteux sur les réfugiés syriens que de défendre la démocratie en Turquie. »

DANS LA BIBLIOTHEQUE DU MILITANT:

Dernières parutions à acheter, lire, offrir ...

Cela fait trente ans maintenant que la laïcité hante le débat en France. Que les intellectuels et les politiques s'en disputent la définition. Que les polémistes de tous bords s'en arrogent le monopole ou la dénonciation. Que les



confusions succèdent aux approximations et les outrances aux ignorances. Le dialogue que voici, ouvert, contradictoire, mené par deux éminents juristes, philosophes et historiens, constitue le meilleur des remèdes à cette hystérie nationale.

Avec savoir et simplicité, Charles Coutel et Jean-Pierre Dubois affirment, dans la diversité de leurs considérations, le même message salutaire : comprendre la laïcité, c'est

se protéger du fanatisme et redonner sens à cet idéal du bien public que suppose l'ordre républicain.

Professeur émérite des universités en philosophie du droit, Charles Coutel dirige l'Institut d'étude des faits religieux et est vice-président du Comité laïcité et République.

Jean-Pierre Dubois président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme, est professeur de droit public à l'Université Paris-X-Nanterre,

DANS L'AGENDA DU MILITANT

Samedi 19 novembre à 9h Colloque 2016 - « **LES MIGRATIONS** » Organisé par l'Union rationaliste au Lycée Henri IV - Amphithéâtre Julien Gracp -23 rue Clovis - 75005 Entrée libre (Inscription recommandée à union.rationaliste@wanadoo.fr) Une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée du Lycée Henri IV

Avec des interventions de :

Catherine Withol de Wenden, politiste.

Jean-Christophe Dumont, économiste.

Ségolène Plyer, historienne.

Nathalie Loubeyre, réalisatrice.

Jérôme Dunlop, géographe.

Yasmine Bouagga, chercheuse en sciences sociales.

Patrick Simon, démographe.

Conclusion par Emmanuelle Huisman-Perrin, professeur de philosophie.

25 NOVEMBRE 2016 : DEBOUT CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

18H30 DE BASTILLE A RÉPUBLIQUE ET ON RESTE SUR LA PLACE !

Nous vivons dans un pays où, malgré les grands principes d'égalité femmes/hommes, inscrits dans tous les textes fondamentaux, dont tout le monde se félicite, sévissent toujours domination patriarcale, inégalités et violences.

Au pays des « droits de l'homme » et de l'égalité, on frappe, on viole, on tue tous les jours.

Pour que le pays des droits de l'Homme devienne enfin, aussi, le pays des droits des femmes !

Samedi 26 et dimanche 27 novembre : 22^e université d'automne de la LDH : « **Les communs, un nouvel universalisme ?** ». À l'Espace Reuilly, 21 rue Hénard, 75012 Paris (m° Montgallet ou Dugommier)

Qu'avons-nous en commun et de commun ? Au-delà des *communs environnementaux* comme formes d'organisation et de partage de la propriété ou de l'usage de ressources (pâturages, terres, cours d'eau, forêts, etc.), les communs interrogent en profondeur toutes les notions et pratiques de

partage, de redistribution, d'être au monde, de politique, d'universalité. Avec ce thème, l'université d'automne de 2016 veut porter un débat articulant la réflexion théorique et l'analyse des expériences et pratiques par leurs acteurs. Que signifie la migration d'une notion datée et liée à un monde agricole vers une vision plus large englobant tous les secteurs de la société ? Quelles théories et doctrines à ce sujet ? Quelle place pour les communs dans le droit international ? Quelle gestion étatique, institutionnelle et territoriale ? Quelles perspectives, enfin, avec les pratiques citoyennes de mise en commun, de partage et de cogestion pour réinventer, redéfinir et investir collectivement les droits, les modes d'usage et de production de biens matériels et immatériels (comme la culture, les connaissances etc.), le climat, la santé, la diversité ? Les communs font-ils liens philosophiquement, politiquement, moralement et pratiquement, entre sauver la possibilité même de la vie et refonder le vivre ensemble ?

25 - 26 -27 novembre : Festival Images de la Diversité et de l'Égalité (FIDEL)

<http://www.lefidel.com/lefidel16/>

3 Thématiques :

- La banlieue bouge

- Réalités des Combats des Femmes

- Migrants et Réfugiés

7 films dont 3 inédit + une avant-première avec Isabelle Adjani : 1 court métrage, 4 documentaires, 3 fictions

2 tables rondes : Combat des Femmes & Migrants et Réfugiés, quel avenir en France

Une exposition sur la cartographie de la migration subsaharienne avec Souleymane Bladé

Un stand de livres dédiés aux thématiques du FIDEL

En partenariat avec Femmes Solidaires, Médiapart, Beur FM, Clara Magazine

Cinéma Etoile Lilas

Place du Maquis du Vercors, 75020 Paris

Site web Etoile Lilas : <http://www.etoile-cinemas.com/lilas>

RAPPEL DE DERNIERE MINUTE :

Le Collectif 5ème- 13ème pour la sortie de l'État d'urgence

Dont fait partie la section LDH Paris 5/13

vous propose une réunion publique le 18 novembre 2016 à 19h

**Un an d'état d'urgence !
A quoi a-t-il servi ? A quoi sert-il aujourd'hui ?**

**En présence de Françoise Dumont,
présidente de la LDH
et de personnes assignées à résidence**

Salle Saint Hippolyte - 27 avenue de Choisy
75013